



COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES
QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNOCHA)

37e réunion ministérielle, N'djamena (Tchad), Décembre 2013

Tous les communiqués publiés par l'Unité de l'Information publique



Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

BP 23773 Libreville, Gabon

Tel. +(241) 05722323

ouendji@un.org – piounoca@un.org

<http://unoca.unmissions.org>

Sécurité en Afrique centrale – UNSAC : 37^e réunion ministérielle du 19 au 23 décembre à Ndjamena

Ndjamena (Tchad), 16 décembre 2013 – La 37^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 19 au 23 décembre 2013 à Ndjamena, la capitale du Tchad. Les trois premiers jours seront consacrés aux travaux des experts. Ils examineront les dossiers de grande préoccupation et formuleront des recommandations qui seront soumises à l'appréciation des ministres des Affaires étrangères des onze pays membres du Comité, notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine (RCA), le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad.

Les derniers développements à l'Est de la RDC et en RCA occuperont une place importante dans les discussions. La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) en donnera un aperçu général dans sa revue de la situation géopolitique et sécuritaire. Elle présentera également un état des lieux dans les autres pays de la sous-région, en prenant en compte les enjeux liés à la gouvernance, aux droits de l'homme et aux questions humanitaires ainsi que les défis relatifs à la sécurité intérieure et transfrontalière.

Par ailleurs, les participants à la réunion de Ndjamena débattront de la problématique des groupes armés qui déstabilisent la sous-région. Ils évalueront aussi les progrès accomplis dans la lutte contre le terrorisme et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. De plus, conformément à la décision prise lors de la 36^e session tenue à Kigali (Rwanda) en août 2013, ils poursuivront les réflexions sur les mesures à prendre pour mettre fin au braconnage. Dans son cinquième rapport sur le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) présenté au Conseil de sécurité le 20 novembre, le Secrétaire général de l'ONU a, une fois de plus, attiré l'attention sur les dangers de ce phénomène qui est à l'origine de la diminution de 50 % à 90 % de la population des éléphants en République Centrafricaine et en République démocratique du Congo.

« Le braconnage menace aussi le Cameroun, le Tchad, le Congo et le Gabon (...). Chacun s'accorde à penser qu'il alimente un commerce illicite qui sert à financer les réseaux criminels transnationaux et les groupes rebelles armés, parmi lesquels l'Armée de résistance du Seigneur », précise le Rapport. M. Ban Ki-moon rappelle que les Nations Unies, à travers l'UNOCA, continueront à soutenir les efforts des dirigeants de l'Afrique centrale dans le développement d'une approche régionale visant à faire face à ce problème dont l'impact sur la sécurité et l'environnement est affolant.

Créé en 1992 à la demande de la CEEAC, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) se réunit deux fois par an au niveau ministériel pour évaluer l'évolution socio-politique et institutionnelle des pays membres, et les encourager à promouvoir la limitation des armes, le désarmement, la non-prolifération et le développement dans la sous-région. Sa présidence tournante est actuellement assurée par Mme Louise Mushikiwabo, Cheffe de la diplomatie rwandaise. Son homologue du Tchad, M. Moussa Faki Mahamat (Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine), lui succédera lors des travaux de Ndjamena.

Le Secrétariat de l'UNSAC a été confié à l'UNOCA en mai 2011. Les premiers membres de sa délégation sont arrivés dans la capitale tchadienne le 14 décembre pour apporter au pays hôte l'appui nécessaire à la préparation et à la réussite de la 37^e réunion. L'UNOCA en est à sa cinquième expérience, après les rencontres de Bangui (RCA, décembre 2011), Bujumbura (Burundi, mai 2012), Brazzaville (Congo, décembre 2012) et Kigali (Rwanda, août 2013). Comme les années précédentes, le Secrétaire général de l'ONU enverra un message qui sera lu lors de la réunion ministérielle le 22 décembre par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa.

UNSAC : les experts pour plus de vigilance face à la menace terroriste en Afrique centrale

N'djamena (Tchad), 21 décembre 2013 – Les experts réunis à N'djamena dans le cadre de la 37^e session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) soulignent la nécessité d'être de plus en plus vigilant face la montée en puissance du terrorisme, qui constitue « une véritable menace pour la sous-région ». Ils suggèrent l'inscription de cette question cruciale à l'ordre du jour de toutes leurs prochaines rencontres, afin de favoriser des échanges d'information sur les mesures préventives existant dans chaque Etat et d'évaluer les dispositifs collectifs mis en place pour y faire face.

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) se réjouit de cette démarche, compte tenu de la place primordiale qu'occupe la lutte contre le terrorisme dans ses priorités. C'est dans cet esprit qu'il a spécialement invité deux experts à partager leurs réflexions sur ce phénomène avec les participants à la 37^e réunion de l'UNSAC, dont le volet technique a pris fin samedi 21 décembre. L'exposé du Professeur Wullson Mvomo Ela, Coordonnateur du Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale, a permis d'en avoir une compréhension globale. L'universitaire a également mis en lumière et en perspective les causes profondes des activités terroristes ainsi que leurs différentes manifestations.

« La redistribution inégale des richesses nationales, la marginalisation de certains groupes et d'autres considérations d'ordre socio-économique font le lit des conflits et, partant, ont continué de servir de prétexte ou de justification à l'activité de la plupart des groupes terroristes », a expliqué le Professeur Wullson Mvomo Ela le 20 décembre. « La porosité des frontières étatiques est demeurée un instrument d'exportation et de facilitation du terrorisme car elle a favorisé la contrebande des armes et munitions et la libre circulation des acteurs terroristes d'un pays à l'autre au sein de la sous-région », a-t-il précisé, ajoutant que « l'existence de zones non contrôlées à la lisière des Etats est propice à leur érection en sanctuaires par les organisations terroristes ». Dans ce contexte, il a précisé que « la débâcle actuelle de Boko Haram soumis à la pression de la Joint Task Force (force spéciale mixte) nigériane accroît la probabilité de voir naître ou se reconstituer au Cameroun ou au Tchad voisins des extrémismes religieux adossés sur des revendications politiques ».

Mme Judith Van Der Merwe, Spécialiste du Contre-terrorisme au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), a développé des arguments allant dans le même sens, en insistant sur le cas de la République Centrafricaine (RCA). En dehors de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) qui y sévit, elle a cité plusieurs autres groupes criminels qui pourraient profiter de l'instabilité actuelle pour étendre leurs opérations ou leur base en RCA : Boko Haram, Ansaru, Ansar Dine, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), etc.

« La première solution à la crise sécuritaire et humanitaire de la RCA est d'assurer le développement économique et de veiller à ce que toutes les composantes de la société en tirent profit », a noté Mme Judith Van Der Merwe, soulignant aussi la nécessité de construire une nation forte dotée d'une armée et d'une police bien formée.

De manière générale, les experts estiment que les approches à prendre en compte pour éviter ou freiner l'émergence du terrorisme en Afrique centrale sont nombreuses et variées. Ils soutiennent, entre autres, qu'il faudrait accorder une attention particulière à l'épineuse question du chômage des jeunes, une des catégories socio-démographiques vulnérables au sein de laquelle les groupes terroristes recrutent leurs éléments. La sécurisation des frontières et la maîtrise des flux migratoires sont également présentées comme faisant partie des solutions à cette situation inquiétante. La « Déclaration sur une feuille de route pour la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale » adoptée à Bangui en décembre 2011 prend en considération ces aspects. Le séminaire sous-régional sur le terrorisme (police et sécurité) prévu à Libreville du 28 au 30 janvier 2014 constituera une étape fondamentale dans la mise en œuvre de cette Déclaration.

Après sa création en décembre 2012 (en marge de la 35^e réunion de l'UNSAC tenue à Brazzaville), le Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale avait annoncé qu'il élaborerait, dans un délai de 28 mois, une stratégie intégrée devant être validé par les ministres des Affaires étrangères des États membres.

La 37^e réunion du Comité se poursuit dimanche 22 décembre au niveau ministériel.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 75/17-2013

RCA : l'ONU renouvelle son appel à la cessation immédiate du « cycle effroyable » de violences interreligieuses

N'djamena (Tchad), 22 décembre 2013 – Le Secrétaire général des Nations Unies demeure « extrêmement préoccupé » par la situation en République centrafricaine (RCA), pays livré à un déchirement tous azimuts et où, depuis le 5 décembre, des heurts entre des groupes religieux ont déjà fait près d'un millier de morts, selon Amnesty International. « Le cycle effroyable de violence et de représailles entre les communautés musulmanes et chrétiennes doit cesser immédiatement », a souligné avec force M. Ban Ki-moon dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, lors de la session ministérielle de la 37^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le 22 décembre à N'djamena (Tchad).

Le Secrétaire général des Nations Unies a encouragé le Comité à « maintenir la République centrafricaine à son ordre du jour », compte tenu des conséquences des affrontements actuels pour la région et pour certaines communautés étrangères vivant en RCA. Il a par ailleurs rendu hommage à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et à l'Union africaine (UA) « pour leurs efforts visant à résoudre la crise dans le pays (RCA) ». M. Ban Ki-moon a également remercié les autorités françaises « pour leur soutien actif » à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) autorisée par la Résolution 2127 du Conseil de sécurité et dont le mandat a commencé le 19 décembre 2013.

Mme Léonie Banga-Bothy, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger, a salué la mise en place effective de cette Mission, dont elle a tenu à rappeler l'essentiel des objectifs : protection des civils et restauration de la sécurité, de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat ; stabilisation du pays ; réforme et restructuration des secteurs de la défense et de la sécurité ; création de conditions propices à la fourniture d'une assistance humanitaire aux populations ; etc.

La Cheffe de la diplomatie centrafricaine a saisi cette occasion pour exprimer sa reconnaissance aux partenaires régionaux et internationaux pour la forte attention qu'ils accordent à la situation dans son pays. Elle a aussi fait un plaidoyer afin que les enjeux liés au développement soient de plus en plus pris en compte dans la résolution de la crise que traverse la RCA. « Notre conviction est que l'on ne peut pas aborder les questions de paix et de sécurité sans traiter de la situation économique et sociale de nos Etats car la pauvreté et la misère font souvent le lit des conflits qui nous assaillent sous couvert parfois des revendications politiques », a noté Mme Léonie Banga-Bothy.

Le 22 décembre, les Ministres des Affaires étrangères et les Chefs de délégation à la 37^e réunion de l'UNSAC ont adopté l'« Appel de N'djamena » dans lequel ils réaffirment l'engagement de leurs pays respectifs à « appuyer le processus de transition en RCA ». Ils invitent également les Etats membres du Comité à « s'impliquer activement dans toutes les actions visant la résolution de la crise centrafricaine », y compris en soutenant la « poursuite du dialogue en vue de la tenue d'une conférence nationale inclusive » et en encourageant les efforts de médiation et de conciliation des leaders religieux.

En dehors des Etats membres de l'UNSAC, plusieurs organisations sous-régionales et régionales ainsi que des institutions onusiennes et des structures spécialisées dans les questions de sécurité étaient représentées à la session ministérielle de N'djamena : l'UA, la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en RCA (BINUCA), le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), le Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale, etc. Monsieur Tayé-Brook Zerihoun, Sous-secrétaire général des Nations Unies aux Affaires politiques, a également participé aux travaux qui se sont achevés dimanche 22 décembre.

La 38^e réunion ministérielle de l'UNSAC aura lieu à Malabo (Guinée équatoriale) durant le premier semestre 2014. M. Moussa Faki Mahamat, Ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, qui assure désormais la présidence tournante du Comité, passera alors le témoin à son homologue équato-guinéen.